

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 5 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul en Pareds (Vendée), dûment convoqué le 29 août 2023, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Maire.

Nombre de conseillers : 14

Quorum : 8

Votants : 12

Présents ou représentés : GARDIN Bénédicte, BOURMAULT Christelle, GRELET Nicolas, GICQUEAU Emilie, GOUNORD Olivier, DIXNEUF Séverine, COUTAND Anaëlle, FONTENEAU Corinne, LOIZEAU Anthony, POUPIN Loïc, MARQUET-SIMONNET Céline, VIGNERON Céline, BARRAUD Cédric,

Absents ou excusés : BREMAUD Damien, LOIZEAU Anthony,

Secrétaire de séance : BOURMAULT Christelle

**D2023090505 - Convention SyDEV : rénovation des boules de 1ère génération**

Madame Le Maire explique que le SyDEV propose de contractualiser avec la commune afin de procéder à la rénovation des boules de 1<sup>ère</sup> génération et/ou à fort taux de panne.

Le montant maximum de travaux prévus est de 1 674 € HT avec une participation de la commune à hauteur de 30 % soit 502 € HT.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, :**

- DECIDE d'autoriser Madame le Maire à signer la convention n° L.EC.259.23.002 relative aux modalités techniques et financières de réalisation de suppression de boules pour un montant de 502€ HT à la charge de la commune.
- D'INSCRIRE cette dépense au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 06/09/2023

Fait à Saint Paul en Pareds, le 05/09/2023

BOURMAULT Christelle, secrétaire de séance

Bénédicte GARDIN, Maire.

